



Charte de jumelages entre Districts Lions

Le deux mille dix-neuf, au cours d'une cérémonie officielle, a été signée à.....,
une charte de jumelage entre le District et le District

Conscients que l'une des missions confiées aux membres du Lions Clubs International est de créer une compréhension mutuelle et des relations d'amitié entre tous les peuples du monde,

Assurés de trouver dans le Lionisme les éléments d'un idéal commun,

Et soucieux de développer autour d'eux un climat de solidarité et de tolérance,

Les Districts et ont décidé de conjuguer leurs efforts pour favoriser entre eux, l'établissement de relations étroites et d'y associer leurs clubs respectifs.

Ils prennent en date d'aujourd'hui l'engagement solennel :

- De renforcer et pérenniser les liens d'amitié entre leurs Districts,
- De développer des jumelages ou des relations privilégiées entre leurs Clubs, pour en exalter, grâce à une meilleure compréhension mutuelle, les sentiments les plus chaleureux de Fraternité Lions, dans le but d'aider et de servir,
- D'inviter des délégations du District jumelé aux Congrès ou aux événements importants,
- De favoriser et soutenir des actions entre leurs Districts et entre leurs Clubs, telles que :
 - Des conférences thématiques (la paix, l'évolution économique et sociale, ...),
 - Des actions communes dans les domaines humanitaires ou humanistes (échanges de jeunes, participation aux concours)

Le Gouverneur du District

et

Le Gouverneur du District

Etabli en 2 parties signées par chaque District dans sa langue propre.

Février 2019